



DONSSOLIDAIRES®

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

DON D'INVENDUS

Mode d'emploi pour vos produits non-alimentaires

LA LOI ANTI-GASPILLAGE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE :



UNE NOUVELLE DONNE POUR LES INVENDUS NON-ALIMENTAIRES

DEUX CHANGEMENTS MAJEURS

(Article 35)

- ▶ **INTERDICTION de destruction des invendus non-alimentaires.** Le réemploi, notamment via le don de produits de première nécessité aux structures de solidarité, devient prioritaire devant la réutilisation ou le recyclage
- ▶ **OBLIGATION** de réemployer les produits d'hygiène et de puériculture, **le don est à privilégier**



[POUR EN SAVOIR PLUS](#)

LE CALENDRIER LÉGISLATIF

10 février 2020	Vote à l'Assemblée Nationale
1^{er} janvier 2022	Entrée en vigueur pour les produits relevant d'une filière REP et pour les produits d'hygiène, de puériculture, les produits d'éveil et de loisirs, les livres, les fournitures scolaires...
au plus tard le 31 décembre 2023	Pour tous les autres produits

Association Reconnue d'Utilité Publique,

Dons Solidaires collecte les produits neufs non-alimentaires des entreprises pour les redistribuer à des personnes en difficulté

LA SOLUTION RESPONSABLE

POUR DONNER
UNE SECONDE VIE
AUX INVENDUS

EN DONNANT VOS INVENDUS, vous générez un double impact

- ▶ **Environnemental** : en réduisant le gaspillage et en protégeant l'environnement
- ▶ **Social** : en luttant contre la précarité et l'exclusion sociale

QUELS PRODUITS DONNER ?



[POUR EN SAVOIR PLUS](#)



Produits d'hygiène



Produits d'entretien



Puériculture



Jeux et jouets



Fournitures scolaires



Petit électroménager



Textile et linge de maison



Équipement de la maison (vaisselle, petit mobilier...)

POURQUOI DONNER À DONS SOLIDAIRES ?

LES AVANTAGES POUR VOTRE ENTREPRISE

AVANTAGES FISCAUX

- ▶ **Réduction d'impôt** à hauteur de 60 % de la valeur de stock des produits donnés
- ▶ **Exonération de régularisation de la TVA** pour les **associations Reconnues d'Utilité Publique**, présentant un intérêt général de caractère humanitaire, éducatif, social ou charitable

ENGAGEMENT RSE

- ▶ Une démarche en cohérence avec votre politique RSE
- ▶ Un axe de communication, interne et/ou externe, en lien avec vos valeurs
- ▶ La mobilisation de vos collaborateurs autour d'une action fédératrice

OPTIMISATION LOGISTIQUE

- ▶ Réduction des coûts de stockage
- ▶ Limitation des budgets de recyclage/destruction des produits



[POUR EN SAVOIR PLUS](#)

DONS SOLIDAIRES : L'EXPERT DU DON

- ▶ Gestion de **tous types de volumes** de don
- ▶ **Traçabilité** des produits assurée
- ▶ **Logistique professionnelle**, centralisée ou en local
- ▶ Un interlocuteur unique pour aider un réseau de plus de **900 structures de solidarité** en France, spécialistes de l'exclusion
- ▶ Membre du [réseau européen](#) In Kind Direct International

UNE GESTION SIMPLE

2 ÉTAPES POUR FAIRE UN DON

1 Envoi de votre proposition de don à : dons@donsolidaires.fr

- ▶ Réponse en 48h

2 Réception de vos produits à notre entrepôt

- ▶ Distribution des produits aux personnes en difficulté à travers la France
- ▶ **Émission d'un reçu fiscal**
- ▶ Envoi d'un rapport d'impact de don

TÉMOIGNAGES DE PARTENAIRES

« Aujourd'hui, 3 millions de Français se privent de produits d'hygiène essentiels à leur quotidien avec des conséquences sociales majeures sur l'estime de soi ou l'insertion sociale par exemple.

C'est donc naturellement que chez Procter & Gamble, nous voulons participer à réduire ces inégalités. Depuis 2005, nous sommes engagés sur tout le territoire français pour venir en aide aux plus démunis grâce au don de produits que nous dirigeons prioritairement vers Dons Solidaires. Pour aller plus loin dans cette collaboration, nous avons également lancé un partenariat avec Dons Solidaires et Always, marque engagée dans la lutte contre la précarité menstruelle, et distribué plus de 12 millions de serviettes hygiéniques pour aider ces jeunes femmes. Les personnes qui travaillent chez Dons Solidaires sont formidables, elles œuvrent de manière utile pour ceux qui en ont le plus besoin. C'est donc de notre responsabilité de les aider du mieux que nous le pouvons. »

Nadège Foucher de Brandois,
Directrice de la Communication, P&G France et Benelux

« Encore MILLE MERCI Dons Solidaires et tous ses partenaires pour les produits de qualité distribués pendant la crise sanitaire.

Votre aide nous est précieuse. Grâce à vous, vos donateurs et nos différents partenaires, nous avons servi plus de 600 étudiants, plus de 200 familles.

La première des victoires a été celle de la solidarité, vous étiez à nos côtés dans une période très difficile. Nous n'étions pas seuls à affronter cette crise pour venir en aide aux plus démunis. Nous avons eu le sentiment d'une force qui nous tend la main.

Cela fut aussi celle de la confiance. Votre soutien nous a rendu optimistes et confiants pour l'avenir. Grâce à cette épreuve à laquelle nous sommes tous confrontés, nous avons compris qu'il existe des entreprises et des structures engagées pour l'entraide afin d'aider les plus démunis.»

Nadia MEDJOUBI,
Présidente de l'association AESSEL, Limoges



dons@donsolidaires.fr - 01 39 16 86 97

www.donsolidaires.fr



vimeo